



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 25

N°DEL 2025_02_009_5

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 20 février 2025

Objet : ADMINISTRATION GENERALE

Détermination du nombre d'adjoints au Maire et fixation de l'ordre du tableau

Présents :

Bernard JOBERT
René CARANDANTE
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Stéphanie MECHIN
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Michèle CAPDEVIELLE
Gabrielle DALMAS
Brigitte RINAUDO PINEAU

Marie-Paule MAUDUIT
Jacques BUTTARD
Pierre MONETON
Thierry DOMENACH
Laurence GIORGINI
Adama LACLAVERIE
Julie HIVERT
Michaël REBOTIER
Marie-Françoise CASADEI
Catherine BRUNETTO

Pouvoirs :

Matthieu TAROT donne procuration à Laurence GIORGINI
Chloé DE BROUWER donne procuration à Jean-Michel VIGNAT
Roger OLIVIER donne procuration à Catherine BRUNETTO
Bernard BRUNEL donne procuration à Marie-Françoise CASADEI

Absents excusés :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous Préfecture
Le 06/03/2025
Et publication ou notification
Du 06/03/2025
Le Maire,



=====

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-1 et L2121-2 ;

Vu délibération n°DEL2020_03_18_1 du Conseil municipal du 25 mai 2020 portant installation du Conseil municipal ;

Vu la délibération n°DEL2020_03_19_2 du Conseil municipal du 25 mai 2020 portant élection du Maire ;

Vu la délibération n°DEL2020_03_20_3 du Conseil municipal du 25 mai 2020 fixant à sept (7) le nombre des adjoints au Maire sur la ville de La Croix Valmer ;

Vu la délibération n°DEL2020_03_21_4 du Conseil municipal du 25 mai 2020 relative à l'élection des adjoints au Maire ;

Vu la délibération de la présente séance du Conseil municipal relative au maintien ou non des fonctions de Madame Stéphanie MÉCHIN, adjointe au Maire, après retrait de l'ensemble de ses délégations ;

Considérant qu'un poste d'adjoint au Maire est vacant, il convient que le Conseil Municipal se prononce sur la nouvelle détermination du nombre des adjoints, Il est demandé à l'assemblée délibérante :

- **De modifier** le nombre des adjoints au Maire et le réduire de sept (7) à six (6), en promouvant d'un rang chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions et de fixer, en conséquence, l'ordre du tableau comme suit :

Maire	M. JOBERT
1^{er} adjoint au Maire	M. CARANDANTE
2^{ème} adjoint au Maire	Mme. HURAUT
3^{ème} adjoint au Maire	M. NONJARRET
4^{ème} adjoint au Maire	M. VIGNAT
5^{ème} adjoint au Maire	Mme. TRIBET
6^{ème} adjoint au Maire	M. DALMASSO
Conseillère municipale déléguée	Mme RINAUDO PINEAU

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

- **MODIFIE** le nombre des adjoints au Maire et le réduit de huit à sept,
- **PROMEUT** d'un rang chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions,
- **FIXE**, en conséquence, l'ordre du tableau du Conseil Municipal comme suit :

Maire	M. JOBERT
1^{er} adjoint au Maire	M. CARANDANTE
2^{ème} adjoint au Maire	Mme. HURAUT
3^{ème} adjoint au Maire	M. NONJARRET
4^{ème} adjoint au Maire	M. VIGNAT
5^{ème} adjoint au Maire	Mme. TRIBET
6^{ème} adjoint au Maire	M. DALMASSO
Conseillère municipale déléguée	Mme RINAUDO PINEAU

à la majorité avec 20 voix pour, 4 voix contre (Marie-Françoise CASADEI, Roger OLIVIER, Bernard BRUNEL, Catherine BRUNETTO) et 1 ne prenant pas part au vote (Stéphanie MECHIN),

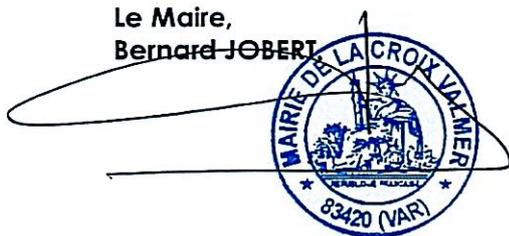
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Bernard JOBERT**



**Le Secrétaire de séance,
Madame Linda TRIBET**

**Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,**

U 6 MARS 2025

Le Maire

